

jeudi 17 février 2011

PRE FILIERE D ACCES AU PARCOURS D EXCELLENCE DE LA FFC

PREMIER BILAN

Depuis janvier 2006, la DRDJS de Paris-IDF accompagne les ligues sportives qui ont la volonté de créer une préfilère.

La préfilère est un dispositif, proposé par la ligue sportive régionale (ou le comité) et validé par la DRDJS, d'accession des jeunes talents sportifs à la filière (pôle Espoirs, pôle France).

Cette préfilère a pour objectifs :

- d'optimiser le recrutement du pôle Espoirs de la discipline concernée
- d'améliorer le niveau des jeunes sportifs
- de faciliter la détection

Le dossier de la préfilère, présenté de manière dynamique sur la forme (schéma, tableaux), suivi d'une analyse de fond argumentée, est un outil qui servira de support pour inciter les partenaires (collectivités, Education Nationale, institutions, entreprises...) à s'inscrire dans cette démarche.

La préfilère s'appuie sur les structures existantes (sections sportives scolaires et structures fédérales) faisant l'objet d'une reconnaissance et de structures dont la création est programmée. Elle s'intègre dans le plan de développement des ligues.

La préfilère de cyclisme, créée en 2010 (voir plan de développement régional), s'articule autour d'un Centre Régional d'Entraînement et de Formation.

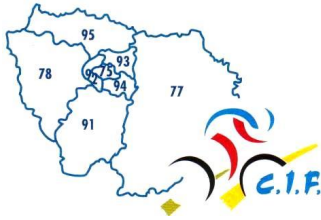
Cette structure regroupe, sur le site du CNSD de Fontainebleau, et pour deux ans maximum, les meilleurs cadets, hommes et dames, dont le potentiel a été repéré tout au long de la saison, et notamment durant les différents rendez vous du Plan National de détection.

Ces jeunes coureurs bénéficient de ce fait de conditions des plus favorables, équivalentes aux membres du pôle Espoirs :

1. Des aménagements d'horaires scolaires sensibles puisque libres chaque après midi dès 15h
2. Des cours de soutiens et études surveillées
3. D'un entraîneur à plein temps.

A l'issue de cette période d'observation et de perfectionnement de deux ans, les meilleurs d'entre eux rejoindront le pôle Espoirs, et donc le parcours d'excellence de la fédération. Les autres retrouveront leurs établissements scolaires d'origine.

Francis COQUOZ
Conseiller Technique Régional
Comité d'Ile-de-France
francis.coquoz@free.fr



jeudi 17 février 2011

A cette structure, sont également associés les clubs ayant choisi d'adhérer au plus près au plan de développement régional, mais également, à la politique sportive de la Fédération Française de Cyclisme et du Ministère.

Ces clubs sont évalués sur les critères fixés par ces plans de développements.

Ils font l'objet d'une évaluation très approfondie, portant sur les grands thèmes suivants :

1. Qualité de l'encadrement : Niveau de qualification des techniciens (formés au sein du club, et non pas recrutés). Nombre de dirigeants etc.
2. Qualité de l'effectif : Nombre de coureurs sur liste de haut niveau, en sélections régionales nationales ou en pôle.
3. Pluridisciplinarité : Pratique en compétition du plus grand nombre des disciplines du cyclisme reconnues de haut niveau par la commission nationale et le CNOSF.
4. Structuration du cyclisme féminin : Effectif, encadrement et activité
5. Rayonnement du club en milieu défavorisé (ZUS) : Actions de détection de promotion et recrutement menées en milieu défavorisé, maisons de quartier etc.
6. Collaboration avec l'éducation nationale : Actions menées en milieu scolaire. Accompagnement éducatif, ou collaborations avec un établissement scolaire dans le cadre de ses activités sportives
7. Organisations d'épreuves : Nombre et qualité des organisations d'épreuves

Les clubs répondant à l'ensemble de ces critères obtiennent ainsi annuellement un label de qualité validé par l'état et la direction régionale de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale.

Cette labellisation sera réévaluée chaque année par une commission composée pour moitié d'élus du comité directeur du comité régional, et notamment les présidents des commissions concernées par les activités et les catégories d'âge, mais aussi par les membres de l'ETR en charges des jeunes catégories et du haut niveau.

A ce jour, trois clubs évalués répondent à la totalité des critères d'évaluation et obtiennent, pour la première fois, le label d'excellence régional.

1. TEAM 94 VILLENEUVOISE (Val de Marne)
2. CSM CLAMART (Haut de Seine)
3. ARGENTEUIL VAL DE SEINE (Val d'Oise)

Cette liste n'est pas exhaustive, et doit être enrichie d'autres clubs qui devraient être évalués en cours de saison.

Le but étant bien entendu de pouvoir en compter le plus grand nombre, signe d'un comité régional dynamique, résolument tourné vers le développement de la pratique et l'accès vers le haut niveau.

Francis COQUOZ
Conseiller Technique Régional
Comité d'Ile-de-France
francis.coquoz@free.fr